

Compte rendu Commission de quartier du 06 décembre 2022

QUARTIER 4.1

Lapujade – Bonnefoy – Periole – Marengo – La Colonne

Le 06 décembre 2022 – 18h00- 21h30

Lieu : Maison de la citoyenneté Est

Participation : 31 personnes

Élues :

Mme Souhayla MARTY, Maire de quartier 4.1

Intervenants :

- Direction des Mobilités Gestion Réseaux
- Tisséo Collectivités
- Direction de l'Action Territoriale – Mairie de Toulouse
- Pôle territorial Est

>Document support: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Équipe de secteur

Maison de la Citoyenneté Est
8 bis avenue du parc - 31500 Toulouse
05 67 73 83 54

Ordre du jour : Madame Marty se présente et remercie les participants. Elle présente l'ordre du jour de la commission de quartier.

1. Actualités du quartier

1.1 Rencontres passées et à venir

Madame Marty a présenté un bilan de ses actions sur le quartier que vous retrouverez sur le PowerPoint ci-joint.

1.2 Budget participatif: «Mes idées pour mon quartier»

Madame Marty donne la parole à la Direction de l'Action Territoriale pour présenter le budget participatif. 1600 idées ont été proposées sur la plateforme « jeparticipe ». Après les études de faisabilité par les services techniques, 780 idées ont été présentées lors des ateliers citoyens puis en bureau de quartier pour arriver à 200 idées, soit 10 idées par quartier.

Suite à votre vote en ligne tout le mois d'octobre, 83 projets sont retenus sur l'ensemble de la ville de Toulouse et 8 sur le quartier 4.1.

Qu'est ce que l'Arbre Algal ?

→ C'est un arbre à algue qui joue un rôle d'épurateur d'air et que l'on retrouve sur les ramblas, allée Jean Jaures.

Qu'en sera-t-il de la proposition de mise en sens unique de la rue de Périole ?

→ Les services techniques étudient cette proposition en corrélation avec le plan de circulation en vue des futurs impacts des travaux de la 3ème ligne de métro. Dans un premier temps, la rue de Périole fait l'objet d'un aménagement d'urbanisme tactique pour sécuriser les cycles (CVCB).

Pourquoi n'y a t-il pas de proposition de traitement contre les moustiques ?

→ En effet, d'un quartier à l'autre nous retrouvons diverses propositions. Celle du traitement contre les moustiques n'a pas été proposée dans votre quartier alors qu'on la retrouve dans 9 autres quartiers.

Madame Marty précise qu'elle porte un projet d'achat de bornes anti moustique qui viendront ceinturer l'enceinte du Cimetière pour diminuer la propagation des moustiques. Il est nécessaire de formaliser un marché public, raison pour laquelle ces bornes n'ont pas pu être installées en 2022. Cela devrait être effectif en 2023.

[Quand est-ce que ces projets seront réalisés ?](#)

→ Ces 8 projets doivent être réalisés dans les deux ans à venir. Les services vont réaliser des études de faisabilité afin de fixer leurs programmations. Nous serons capable de vous donner un horizon de programmation lors de la prochaine commission de quartier.

[Est-ce que les aménagements tactiques sur la rue de Périole et le chemin Lapujade vont impacter le budget alloué pour réaliser les 2 idées lauréates ?](#)

→ Non, ce sont des expérimentations qui ont été réalisées avant la clôture des votes du budget participatif et qui sont indépendantes de la réalisation et du financement de ces 2 idées.

1.3 Travaux du Pôle territorial Est

Madame Marty indique que les travaux qui seront présentés ont pour objectif de sécuriser les déplacements de tous les modes. Elle donne la parole à la direction du Pôle territorial pour présenter les aménagements réalisés et à venir.

Les Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) réalisées sur les axes Périole et Lapujade sont des expérimentations afin d'analyser le comportement des utilisateurs. Il n'y actuellement pas la place nécessaire pour créer des pistes cyclables. Ce type d'aménagement figure au code de la route.

37 supports vélos ont été déployés sur le quartier en 2022. Ils sont implantés en fonction des besoins recensés tout en gardant un juste équilibre pour garantir un nombre suffisant de places de stationnement.

[L'écluse du passage Charles Bourseul va-t-elle être réinstallée ?](#)

→ Oui elle le sera puisque ce passage est avant tout piéton et nous devons contraindre les passages des deux roues motorisées.

[Avez-vous assez de recul pour savoir si l'aménagement de la Chaussée à Voie Centrale Banalisée sera efficace sur la rue de Périole pendant les travaux ?](#)

→ Ce dispositif expérimental doit tendre vers un apaisement de la circulation. Il trouvera tout son intérêt en dehors des heures de pointe pour que les cyclistes puissent avoir leur espace.

Madame Marty annonce que des comptages de vitesse et de flux de circulation seront effectués en début d'année 2023. L'objectif n'étant pas de rendre la situation plus dangereuse qu'elle ne l'était mais bien de l'apaiser comme ce fût le cas sur la rue Compans où l'on note une diminution du flux de véhicule depuis l'aménagement de ce dispositif.

[La Chaussée à Voie Centrale Banalisée du chemin Lapujade présente un risque de visibilité au niveau du virage, l'avez-vous identifié ?](#)

→ Ce virage a été identifié par le service mais l'objectif de ce dispositif est de réduire la vitesse de circulation du fait du partage de la chaussée avec les vélos. Ce dispositif est nouveau et pas encore ancré dans les habitudes des utilisateurs mais présente des résultats concluants, au même titre que le double sens cyclable qui avait été essayé de façon expérimentale puis rapidement validé et instauré.

[Comme vous venez de l'évoquer ce dispositif est encore méconnu de tous, pouvez-vous accentuer la communication ?](#)

→ Madame Marty annonce que des courriers expliquant le principe de cette Chaussée Banalisée seront envoyés dans les semaines à venir ainsi qu'une communication par Newsletter pour plus de visibilité.

[Pouvez-vous augmenter le nombre de supports vélos dans le jardin Michelet ?](#)

→ Le maire de quartier informe qu'il est prévu de supprimer des places de stationnement du parking intérieur afin de le végétaliser et d'implanter des supports vélos.

[Pouvez-vous prévoir une communication plus en amont pour prévenir du changement de sens de circulation d'une rue ?](#)

→ Le service du Pôle territorial confirme s'être rendu compte que les usages et les habitudes nécessitent un petit temps d'adaptation. C'est pourquoi le nombre des panneaux de matérialisation indiquant le changement de sens de circulation seront augmentés et placés de façon à avertir les usagers.

2. Les travaux de la 3ème ligne de Métro

Madame Marty donne à présent la parole au service de Tisséo pour présenter les différentes phases et étapes de ces travaux.

Puit Lapujade : Une demande de dérogation a été effectuée pour éviter la réalisation de cet ouvrage. Une commission statuera en fin d'année.

Station Bonnefoy : Tisséo informe les participants de l'acquisition de deux maisons qui étaient sur l'emprise de la futur station de métro.

Le planning du projet : Les services de Toulouse Métropole travaillent en parallèle sur les études de conception des espaces publics. Une phase de concertation aura lieu de façon à pouvoir débiter les aménagements publics dès que les emprises des travaux de Tisséo seront terminés.

Le service de Tisséo annonce que les démolitions des maisons de la rue Jean Aicart ne se feront pas avant le début d'année 2023 afin de laisser la place Jean Bories libre et accessible pour les fêtes de Noël.

Il présente le lancement de l'accord cadre : des urbanistes vont travailler avec un groupement de maîtrise d'œuvre pour étudier l'aménagement des espaces publics aux abords de la future station.

Les travaux préparatoires : Des arbres ont été coupés de la mi octobre jusqu'à la mi novembre au niveau de la place Jean Bories et de la parcelle attenante appartenant à Toulouse Métropole Habitat. Sur 10 arbres fléchés, 6 sont préservés.

Ils informent de leur volonté de valoriser le plus possible les matériaux, en le récupérant ou les recyclant lors des démolitions. Ils souhaitent également laisser la place Jean Bories libre de tout accès durant la période des fêtes de Noël.

[Avant de démolir, pouvez vous prévoir une intervention de dératissage ?](#)

→ Avant toute démolition nous effectuons une dératissage dont les résultats permettent d'éliminer jusqu'à 30 % de rongeurs sur la zone traitée.

Les enjeux environnementaux : Lors des études préliminaires, 2500 arbres étaient ciblés pour être coupés. Les services sont engagés dans un triple objectif : Eviter, Réduire et Compenser, le nombre d'arbre impacté sera réduit à 1900. La compensation sera que pour un arbre abattu 3 arbres seront plantés.

[Avez-vous un suivi des arbres plantés puisqu'un jeune arbre est moins enclin à survivre qu'un arbre plus âgé ?](#)

→ Nous devons répondre à la Charte en ville notamment sur le choix des espèces et de leur suivie.

Madame Marty complète en évoquant qu'une importante enquête environnementale a été réalisée par les services compétents. En effet un important travail d'analyse sur les arbres abattus a été effectuée pour déterminer leur degré de qualité phytosanitaire.

Des choix cohérents sont portés comme le fait de déplacer le monument aux morts des allées François Verdier plutôt que d'abattre 57 arbres.

Sur 27 km de ligne de métro, le nombre d'arbres coupés est limité. Lors des travaux de la ligne B, on ne parlait pas d'arbres coupés. Aujourd'hui l'enjeu environnemental est prioritaire.

Station Bonnefoy Travaux de gros œuvre : Sur les trois phases définies, seule la durée de la phase intermédiaire peut être amenée à changer. Les services de Tisséo travaillent avec les entreprises afin de diminuer la période de fermeture du Faubourg Bonnefoy, comprise entre 6 et 9 mois.

[Durant cette fermeture du Faubourg, est-ce que les vélos vont circuler sur le trottoir ?](#)

→ Madame Marty évoque que ce sera la phase la plus difficile et que les trottoirs au niveau de l'emprise du chantier seront uniquement consacrés aux piétons. Des déviations pour les vélos et les trottinettes seront présentées pendant cette phase.

Tisséo précise qu'un passage piéton sera créé pour permettre de rejoindre la rue du Faubourg Bonnefoy et la rue Jean Aicart.

[Les WC automatiques de la place Bories vont être retirés suite aux travaux, seront-ils réinstallés ?](#)

→Le service Mobilité Gestion Réseau étudie sa réimplantation.

Station Marengo Matabiau : Sa futur emprise sera sur le parking actuel de la SNCF. Cette station aura la particularité de connecter la Ligne A et la 3ème ligne de métro. D'autres démolitions seront portées par Europolia.

[Pourra-t-on identifier les médiateurs sur le terrain ?](#)

→ Les médiateurs porteront des chasubles afin de faciliter leur identification par les riverains.

3. Plan de circulation pendant les travaux

Le service de Toulouse Métropole annonce les différents objectifs de cette stratégie de mobilité et présente le plan de circulation qui a été coconstruit avec les représentants des associations de quartier. Ces plans seront ajustables et modifiables en fonction des résultats et des analyses de terrain.

Certaines rues comme la rue du Libre Échange et du Colonel Toussaint seront mises en sens unique afin de protéger le quartier Arago.

Quel sera le circuit de la navette chantier ?

→ Elle circulera du Faubourg Bonnefoy jusqu'à la station Jeanne d'Arc.

Combien de comptages allez-vous faire ?

→ Les campagnes de comptage qui vont être réalisées de façon à être réactif et à pouvoir anticiper et ajuster le plan de circulation si besoin.

Quelles seront les déviations pour les vélos ?

→ La déviation naturelle pour les vélos sera l'axe Lapujade. Les services de Toulouse Métropole auront une vigilance particulière du fait du partage de cet axe par les bus, les voitures et les vélos.

Conclusion : Madame Marty clôture cette commission de quartier en indiquant qu'elle veillera à communiquer à l'échelle du quartier sur les différentes phases des travaux et sur les modifications engendrées par le plan de circulation.

Fin de la séance vers 21h30